

## BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2010

**Étaient présents :** M. TRÉHET, M. LETHIMONNIER, M. BAZIN, M<sup>me</sup> DOULAND, M. POULAIN, M. DUBOURG, M<sup>me</sup> DOLÉ, M<sup>me</sup> PACILLY, M. STARECKI jusqu'à 22h40, M. AUBRAYS, M<sup>me</sup> PIGEON.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

### Ligne de trésorerie

---

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'avance de trésorerie de 300 000 € auprès du Crédit Agricole Normandie.

### Contrat occasionnel

---

Compte tenu des nécessités de service, le Conseil Municipal décide la création d'un contrat occasionnel de 30 heures hebdomadaires pour 5 mois à compter du 1<sup>er</sup> août 2010.

### Tarifs de la cantine scolaire

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs de la cantine municipale à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 : repas enfant : 3,20 €, repas adulte : 4,40 €.

### Clôture du budget annexe « lotissement La Ménardière »

---

Le conseil municipal décide de clôturer le budget annexe du lotissement La Ménardière.

### Budget communal : décision modificative n°1

---

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante au budget communal :

Dépenses			Recettes	
		Montant		Montant
Bâtiments communaux	Travaux	9 000 €	Emprunt	9 000 €
Bâtiments scolaires	Travaux	12 000 €	Emprunt	12 000 €
Bâtiment Lechevallier	Travaux de déconstruction	6 000 €	Emprunt	6 000 €
Espace des Lavandières	Acquisition terrain	23 500 €	Emprunt	23 500 €
Extensions électriques	Travaux	6 000 €	Fonds de concours CdC	3 000 €
Véhicule services techniques	Acquisition	13 500 €	Emprunt	3 000 €
		70 000 €	Emprunt	13 500 €
				70 000 €

### Dénomination de la voirie aménagée entre la route d'Avranches et la résidence Bellevue

---

Le Conseil Municipal décide de nommer « impasse des Noisetiers » la voirie aménagée entre la route d'Avranches et la résidence Bellevue. Cette impasse permet la desserte de 3 parcelles à bâtir dont deux d'entre elles sont en cours d'acquisition.

### Cession d'un terrain de 695 m<sup>2</sup> impasse des Noisetiers

---

Le Conseil Municipal décide de céder une parcelle d'une contenance de 695 m<sup>2</sup> issue de la division des parcelles ZS 151 et ZS 113 impasse des Noisetiers à M. et M<sup>me</sup> MURIEL.

### Cession d'un terrain de 928 m<sup>2</sup> impasse des Noisetiers

---

Le Conseil Municipal décide de céder une parcelle d'une contenance de 928 m<sup>2</sup> issue de la division des parcelles ZS 151 et ZS 113 impasse des Noisetiers à M. LESAUNIER et M<sup>elle</sup> LEMIERE.

## **Demande de certificat d'urbanisme à la Rainfresne ZL 27**

---

Le Conseil Municipal reporte sa décision sur la demande de certificat d'urbanisme formulée sur la parcelle ZL 27 au lieu-dit la Rainfresne dans l'attente d'éléments concernant les plans d'épandage.

## **Dispositif « argent de poche »**

---

M. BAZIN présente le détail du dispositif « argent de poche » retenu pour 2010. 30 jeunes originaires du canton de Brécey se sont portés candidats pour réaliser de petits chantiers ou participer aux tâches quotidiennes pendant 15 demi-journées. La commune de Brécey indemnise leur travail à hauteur de 15 € par demi-journée. Il est proposé que la communauté de communes participe à hauteur de 50 % des emplois compte tenu de la répartition équivalente des tâches entre équipements communaux et intercommunaux.

## **Extension du centre de loisirs : demande de subvention au Pays de la Baie**

---

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Pays de la Baie et de la CAF pour la réalisation de l'extension du centre de loisirs. Le plan de financement de ce projet sera précisé ultérieurement.

## **Permis de construire de l'extension du centre de loisirs**

---

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire du projet d'extension du centre de loisirs tel qu'il a été préparé par l'architecte Benoît VIART.

## **Tarifs des gîtes du Pont Roulland**

---

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs de location des gîtes du Pont Roulland à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Gîte	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison	Week end
N°276	<b>285 €</b>	<b>200 €</b>	<b>165 €</b>	<b>100 €</b>
N°277	<b>285 €</b>	<b>200 €</b>	<b>165 €</b>	<b>100 €</b>
N°278	<b>325 €</b>	<b>225 €</b>	<b>195 €</b>	<b>120 €</b>

## **Représentation de la commune au syndicat Manche Numérique**

---

Compte tenu des absences répétées au Conseil de M. STARECKI, élu désigné pour participer aux travaux du syndicat Manche Numérique pour la compétence « assistance à l'informatique de gestion », le Maire fait part de la proposition de la municipalité de le remplacer par M. ROBERT. Un vote à bulletin secret donne le résultat suivant : M. ROBERT : 9 voix, M. STARECKI : 1 voix, 1 bulletin blanc.

## **Aménagements liturgiques à l'église**

---

Le Père Lefrançois et l'équipe d'animation paroissiale ont sollicité la commission diocésaine d'art sacré afin de réfléchir à la réalisation d'un nouveau mobilier liturgique dans le chœur de l'église de Brécey. L'église étant une propriété de la commune, le Conseil Municipal est sollicité pour participer à cette réflexion. Il est proposé de constituer un groupe de travail autour de M<sup>me</sup> PIGEON et de M. LETHIMONNIER. M<sup>me</sup> LEVILLAIN et M. JAMES, absents, seront sollicités pour en faire partie.

La séance est levée à 23 H 40.